



Arrêté CONC_2024_41

Le Président
Georges CRISTIANI

ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT

Aix-en-Provence, le 22 mai 2024

Arrêté portant mise à jour de la liste d'aptitude d'accès au grade d'agent de maîtrise territorial

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Bouches-du-Rhône,

- **VU le Code général de la Fonction Publique,**
- **VU la loi n°2016-483 du 20 avril 2016** relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,
- **VU la loi n°2019-828 du 6 août 2019 modifiée** de transformation de la fonction publique,
- **VU la loi n°2021-689 du 31 mai 2021 modifiée** relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire,
- **VU l'ordonnance n°2020-1694 du 24 décembre 2020 modifiée** relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19,
- **VU l'ordonnance n° 2020-560 du 13 mai 2020** fixant les délais applicables à diverses procédures pendant la période d'urgence sanitaire,
- **VU l'ordonnance n°2020-351 du 27 mars 2020** modifiée relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19,
- **VU le décret n°2020-1695 du 24 décembre 2020 modifié** pris pour l'application des articles 7 et 8 de l'ordonnance n°2020-1694 du 24 décembre 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19,
- **Décret n° 2022-122 du 4 février 2022** prorogeant l'application des dispositions relatives à l'organisation des examens et concours d'accès à la fonction publique pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19
- **VU l'ordonnance n°2021-1574 du 24 novembre 2021** portant partie législative du code général de la fonction publique,
- **VU le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013** modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la Fonction Publique Territoriale,
- **VU le décret n°2013-908 du 10 octobre 2013** relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la Fonction Publique de l'État, de la Fonction Publique Territoriale et de la Fonction Publique Hospitalière,
- **VU le décret n°2016-596 du 12 mai 2016 modifié** relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la Fonction Publique Territoriale,

- **VU le décret n°88-547 du 6 mai 1988** modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des Agents de Maîtrise Territoriaux,
- **VU le décret n°2004-248 du 18 mars 2004** modifié relatif aux conditions d'accès et aux modalités d'organisation des concours pour le recrutement des Agents de Maîtrise Territoriaux,
- **VU le décret n°2007-196 du 13 février 2007** relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique,
- **VU l'arrêté du 19 juin 2007** fixant la liste des concours et les règles de composition et de fonctionnement des commissions d'équivalences de diplômes pour l'accès aux concours de la Fonction Publique Territoriale,
- **VU le décret n°2020-523 du 4 mai 2020** relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap,
- **VU le décret n°2020-437 du 16 avril 2020 modifié** pris pour l'application des articles 5 et 6 de l'ordonnance n°2020-351 du 27 mars 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19,
- **VU le décret n°2021-376 du 31 mars 2021** pris en application de l'article 36 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale en vue de limiter l'inscription d'un candidat à un concours permettant l'accès à un emploi du même grade organisé simultanément par plusieurs centres de gestion,
- **VU le décret n°2021-699 du 1^{er} juin 2021** prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire,
- **VU l'arrêté du 26 juillet 2007** fixant les équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la Fonction Publique subordonnés à la possession de diplômes ou titres sanctionnant un niveau d'études déterminé relevant d'une formation générale ou de plusieurs spécialités de formation,
- **VU le recensement des besoins** effectué par les Centres de Gestion de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur,
- **VU l'arrêté CONC_2018_57 du 27 juillet 2018** portant ouverture par le Centre de Gestion des Bouches-du-Rhône, des concours d'accès au grade d'Agent de Maîtrise Territorial, session 2019,
- **VU l'arrêté CONC_2019_01 du 9 janvier 2019** portant composition du jury des concours d'accès au grade d'Agent de Maîtrise Territorial, session 2019,
- **VU l'arrêté CONC_2019_02 du 9 janvier 2019** portant organisation des épreuves écrites du concours d'Agent de Maîtrise Territorial, listes des candidats admis à concourir, noms des correcteurs de copies, des examinateurs associés et fixant la date de réunion du jury d'admissibilité, session 2019,
- **VU l'arrêté CONC_2019_26 du 8 avril 2019** portant listes d'admissibilité des concours externe, interne et troisième concours pour l'accès au grade d'Agent de Maîtrise Territorial, fixant les dates et les lieux de déroulement de l'épreuve obligatoire d'admission ainsi que la date de réunion du jury d'admission, session 2019,
- **VU l'arrêté CONC_2019_46 du 6 juin 2019** portant établissement de la liste d'aptitude pour l'accès au grade d'Agent de Maîtrise Territorial,
- **VU l'arrêté CONC_2020_48 du 19 juin 2020** portant mise à jour de la liste d'aptitude pour l'accès au grade d'Agent de Maîtrise Territorial,

- **VU l'arrêté CONC_2020_49 du 23 juin 2020** portant suspension des listes d'aptitude établies par le Centre de Gestion des Bouches-du-Rhône,
- **VU l'arrêté CONC_2020_62 du 10 août 2020** portant ouverture par le Centre de Gestion des Bouches-du-Rhône, en convention avec les Centres de Gestion des Alpes-Maritimes, des Hautes-Alpes et du Var des concours externe, interne et troisième concours d'accès au grade d'Agent de Maîtrise Territorial, session 2021,
- **VU l'arrêté CONC_2020_101 du 24 décembre 2020** portant composition du jury des concours externe, interne et troisième concours d'accès au grade d'Agent de Maîtrise Territorial, spécialité « restauration », session 2021,
- **VU l'arrêté CONC_2020_102 du 24 décembre 2020** portant organisation des épreuves écrites des concours externe, interne et troisième concours d'accès au grade d'Agent de Maîtrise Territorial spécialité « Restauration », listes des candidats admis à concourir, noms des correcteurs de copies, des examinateurs associés et fixant la date de réunion du jury d'admissibilité, session 2021,
- **VU l'arrêté CONC_2021_38 du 27 avril 2021** portant organisation de l'épreuve obligatoire d'admission des concours externe, interne et troisième concours d'accès au grade d'Agent de maîtrise territoriale spécialité « Restauration », listes des candidats admissibles, fixant les dates et lieu de déroulement de l'épreuve obligatoire d'admission ainsi que la date de réunion du jury d'admission, session 2021,
- **VU l'arrêté CONC_2021_50 du 25 mai 2021** portant établissement de la liste d'aptitude d'accès au grade d'agent de maîtrise territoriale,
- **VU l'arrêté CONC_2021_54 du 11 juin 2021** portant mise à jour de la liste d'aptitude d'accès au grade d'Agent de maîtrise territoriale,
- **VU l'arrêté CONC_2022_38 du 14 juin 2022** portant mise à jour de la liste d'aptitude pour l'accès au grade d'Agent de Maîtrise Territorial,
- **VU l'arrêté CONC_2022_47 du 21 juillet 2022** Arrêté portant ouverture par le Centre de Gestion des Bouches-du-Rhône en conventions avec les Centres de Gestion de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, des concours externe, interne et troisième concours d'accès au grade d'Agent de Maîtrise Territorial, session 2023,
- **VU l'arrêté CONC_2022_76 du 16 décembre 2022** portant composition du jury des concours externe, interne et troisième concours d'accès au grade d'Agent de Maîtrise Territorial, spécialités « Bâtiment, travaux publics, voirie, réseaux divers » et « Espaces naturels, espaces verts », session 2023,
- **VU l'arrêté CONC_2022_77 du 16 décembre 2022** portant organisation des épreuves écrites des concours externe, interne et troisième concours d'accès au grade d'Agent de Maîtrise Territorial spécialité « espaces verts et naturels » et « Bâtiment, travaux publics, voirie et réseaux divers », listes des candidats admis à concourir, noms des correcteurs de copies, des examinateurs associés et fixant la date de réunion du jury d'admissibilité, session 2023,
- **VU l'arrêté CONC_2023_14 du 13 mars 2023** portant organisation de l'épreuve obligatoire d'admission des concours externe, interne et troisième concours d'accès au grade d'Agent de maîtrise territoriale spécialité « **espaces naturels, espaces verts** » et « **Bâtiment, travaux publics, voirie, réseaux divers** », listes des candidats admissibles, des examinateurs associés et fixant les dates et lieu de déroulement de l'épreuve obligatoire d'admission ainsi que la date de réunion du jury d'admission, session 2023,

- **VU l'arrêté CONC_2023_32 du 17 avril 2023** portant établissement de la liste d'aptitude d'accès au grade d'agent de maîtrise territorial, session 2023,
- **VU l'arrêté CONC_2023_53 du 7 juin 2023** portant mise à jour de la liste d'aptitude d'accès au grade d'agent de maîtrise territorial,
- **VU l'arrêté CONC_2024_33 du 15 avril 2024** portant mise à jour de la liste d'aptitude d'accès au grade d'agent de maîtrise territorial.
- **Considérant** la délibération du jury d'admission des concours externe, interne et troisième concours pour l'accès au grade d'Agent de Maîtrise Territorial, session 2019 en date du mardi 4 juin 2019,
- **Considérant** l'épidémie de covid-19, et les mesures d'urgence sanitaire décrétées par le gouvernement,
- **Considérant la** délibération du jury d'admission des concours externe, interne et troisième concours d'accès au grade d'Agent de maîtrise territorial, session 2021 en date du 20 mai 2021,
- **Considérant** la délibération du jury d'admission des concours externe, interne et troisième concours d'accès au grade d'Agent de maîtrise territorial, session 2023 en date du 12 avril 2023,
- **Considérant** les lauréats de la session 2019 concernés par les prolongations mentionnées dans les ordonnances susvisées,
- **Considérant** que des lauréats sont nommés stagiaires en application des articles L.325-38, L.325-41 et L.327-3 du Code général de la fonction publique,
- **Considérant** les demandes de réinscription sur la liste d'aptitude de lauréats dans les délais impartis conformément à l'article L.325-39 du Code général de la fonction publique.

ARRÊTE

ARTICLE 1 : La liste d'aptitude d'accès au grade d'agent de maîtrise territorial comportant les lauréats des sessions précédentes remplissant encore les conditions pour y être inscrits, est mise à jour le 22 mai 2024 conformément au document annexé au présent arrêté.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Marseille dans le délai de 2 mois à compter de la date de sa publication.

ARTICLE 3 : La Directrice du Centre de Gestion des Bouches-du-Rhône est chargée de l'application du présent arrêté dont ampliation sera transmise à Monsieur le Préfet du Département des Bouches-du-Rhône.

Georges CRISTIANI





LISTE D'APTITUDE D'ACCES AU GRADE D'AGENT DE MAÎTRISE TERRITORIAL

Spécialité	Candidats
Bâtiment, tp, vrd	ALFIERI / ALFIERI Cédric
Bâtiment, tp, vrd	BERTUCCI / BERTUCCI Louis-Marie
Bâtiment, tp, vrd	BOITEL / BOITEL Eric
Bâtiment, tp, vrd	BONIFAY / BONIFAY Joris
Bâtiment, tp, vrd	BORE / BORE Julien
Bâtiment, tp, vrd	CALVET / CALVET Florian
Bâtiment, tp, vrd	CARDIS / CARDIS Sébastien
Bâtiment, tp, vrd	CHAUVET / CHAUVET Gilles
Bâtiment, tp, vrd	COLLAVINI / COLLAVINI Bastien
Bâtiment, tp, vrd	COMA / COMA Christophe
Bâtiment, tp, vrd	DUPOUY / DUPOUY Guillaume
Bâtiment, tp, vrd	EYMARD / EYMARD Rémi
Bâtiment, tp, vrd	GALLIS / GALLIS Gérald
Bâtiment, tp, vrd	GARGUILO / GARGUILLO Patrick
Bâtiment, tp, vrd	GIRAUD / GIRAUD Marco
Bâtiment, tp, vrd	GIRAUD-CLAUDE / GIRAUD-CLAUDE Julien
Bâtiment, tp, vrd	GRARE / GRARE Jean-Eudes
Bâtiment, tp, vrd	JEDRZEJEWSKI / JEDRZEJEWSKI Daniel
Bâtiment, tp, vrd	LAMBLIN / LAMBLIN Philippe
Bâtiment, tp, vrd	LAPEYRE / LAPEYRE Kévin
Bâtiment, tp, vrd	LENOCI / LENOCI Guillaume
Bâtiment, tp, vrd	LERMOYER / LERMOYER Fabrice
Bâtiment, tp, vrd	MANTEL / MANTEL Thierry

Mise à jour le 22 mai 2024



LISTE D'APTITUDE D'ACCES AU GRADE D'AGENT DE MAÎTRISE TERRITORIAL

Spécialité	Candidats
Bâtiment, tp, vrd	PALMINO / PALMINO Antoine
Bâtiment, tp, vrd	PASTORINO / PASTORINO Rémi
Bâtiment, tp, vrd	PICARDAT / PICARDAT Hervé
Bâtiment, tp, vrd	PITIÉ / PITIE Laurent
Bâtiment, tp, vrd	PRUNEAU / PRUNEAU David
Bâtiment, tp, vrd	QUINTERNET / MARTINEZ-QUINTERNET Samuel
Bâtiment, tp, vrd	RAGOT / RAGOT William
Bâtiment, tp, vrd	ROBUSTO / ROBUSTO Michel
Bâtiment, tp, vrd	SAINT MARTIN LOPEZ / SAINT MARTIN LOPEZ Mathieu
Bâtiment, tp, vrd	SANTIAGO / SANTIAGO Éric
Bâtiment, tp, vrd	SARLIN / SARLIN Laurent
Bâtiment, tp, vrd	SICCARDI / SICCARDI Gregory
Bâtiment, tp, vrd	TESSIER / TESSIER Nathalie
Bâtiment, tp, vrd	TRI / TRI Adrien
Bâtiment, tp, vrd	TROISI / TROISI Patrick
Espaces naturels espaces verts	ASTIER / ASTIER Fabien
Espaces naturels espaces verts	BASTION / BASTION Marie
Espaces naturels espaces verts	BAUDOUIN / BAUDOUIN-ADOLPHE Laurence
Espaces naturels espaces verts	BOSIO / BOSIO Damien
Espaces naturels espaces verts	BOUILLEAUX / BOUILLEAUX Cedric
Espaces naturels espaces verts	DIETRICH / DIETRICH Richard
Espaces naturels espaces verts	GALFRÉ / GALFRE Hugues
Espaces naturels espaces verts	GARIDOU / GARIDOU Simon

Mise à jour le 22 mai 2024



LISTE D'APTITUDE D'ACCES AU GRADE D'AGENT DE MAÎTRISE TERRITORIAL

Spécialité	Candidats
Espaces naturels espaces verts	GAVAZZI / GAVAZZI Olivier
Espaces naturels espaces verts	GOND / GOND Théo
Espaces naturels espaces verts	GRASLIN / GRASLIN Sébastien
Espaces naturels espaces verts	GRAX / GRAX Damien
Espaces naturels espaces verts	HADAD / HADAD Faissal
Espaces naturels espaces verts	HOURS / HOURS Alexys
Espaces naturels espaces verts	ISSA / ABESSI Cynthia
Espaces naturels espaces verts	LAURENT / LAURENT Adrien
Espaces naturels espaces verts	MEYNARD / MEYNARD Matthieu
Espaces naturels espaces verts	MOUREAU / MOUREAU Virginie
Espaces naturels espaces verts	PLIQUE / PLIQUE Sylvain
Espaces naturels espaces verts	ROUCHON / ROUCHON Justine
Espaces naturels espaces verts	ROUX / ROUX Michael
Espaces naturels espaces verts	ROUX / ROUX Thomas
Espaces naturels espaces verts	SARTORE / SARTORE Geoffrey
Espaces naturels espaces verts	SPANO PIZZICHETTA / SPANO Jérémy
Espaces naturels espaces verts	TERRAS / TERRAS Florian
Hygiène et accueil des enfants	MELLE / MELLE Liliane
Hygiène et accueil des enfants	MOKLI / PALUCH Joanna
Hygiène et accueil des enfants	MULLER / YBERT Karine
Hygiène et accueil des enfants	NEBILI / NECIB Assia
Hygiène et accueil des enfants	PEYRI / PEYRI Camille
Hygiène et accueil des enfants	PRUNET / PRUNET Emilie

Mise à jour le 22 mai 2024



LISTE D'APTITUDE D'ACCES AU GRADE D'AGENT DE MAÎTRISE TERRITORIAL

Spécialité	Candidats
Hygiène et accueil des enfants	YVARS / JAUME Véronique
Hygiène et accueil des enfants	ZAIM / LAROUZIERE Claudine
Restauration	BARRAUD / BARRAUD Lionel
Restauration	PATUROT / PATUROT Marc

Mise à jour le 22 mai 2024